



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs			
Date :	29 juillet 2023	Heure de départ : 19 h 15		
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 21 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	8	Nombre de course de qualification	S.O.	Nombre total d'inscriptions 67
Paris mutuels	\$99,770			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Al Stiff	Scott Ksionzyk	Larry Hughes (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés pour les Courses 4 et 5.

Le conducteur, Jean Rene Plante, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 6.02 (a) de la CAJO (ne pas respecter ses engagements de courses) et se voit imposer une sanction pécuniaire de \$ 50.

Décision de la CAJO #2282033

L'infraction est survenue lors de la Course 6, alors qu'il était programmé pour conduire le cheval, "True Horizon".

Courses :

Course 1 – Le #5, “Katys Delight”, (Travis Henry), a fait une sortie sans terminer la course.

Il a trébuché et brisé le support d’entrave peu après le départ.

Le #5 a fait une sortie à cause du bris d’équipement.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #3, “Saulsbrook Jessie”, (Brett Macdonald), a fait une sortie sans terminer la course.

Le cheval a subi un bris d’équipement (support d’entrave).

Il a fait une sortie après le poteau de 1/4 de mille avec de l’équipement brisé.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Les juges ont averti le conducteur du #5, “Dewitt This Moment”, (Steve Byron), arrivé en 5^e position, pour avoir fait une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable.

L’avertissement a été inscrit dans le portail de l’iCAJO.

Course 8 – **Enquête** de juges.

Examen de la course au début du dernier droit entre le #9, “Roulette Hanover”, (Steve Byron), arrivé en 1^{re} position et placé en 4^e position, et le #7, “Dream Of Jeannie”, (Daryl Thiessen), arrivé en 4^e position et placé en 3^e position.

Le #9 sort dans le dernier droit et interfère avec le #7.

Le #9, a terminé la course en 1^{re} position et a été placé en 4^e position pour avoir provoqué une obstruction au #7.

Le conducteur, Steve Byron, se rendra demain au bureau des juges pour un examen de film.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/K34XrhHzjek>

Réclamations :

Aucune